

Questions orales

Étant donné que le port de Churchill sera inactif pendant une année encore à cause des décisions de la Commission canadienne du blé, que fera le ministère de la Diversification de l'Ouest canadien pour revitaliser l'économie de ce port? A-t-on effectué des études sur l'impact économique? Que fait-on pour aider le tourisme? Donnera-t-on suite à la proposition d'utiliser le port pour les exportations dans le cadre des programmes d'aide alimentaire? Le ministre agira-t-il dès maintenant pour sauver le seul port canadien dans l'Arctique?

L'hon. Charles Mayer (ministre de la Diversification de l'Ouest canadien et ministre d'État (Céréales)): Monsieur le Président, le député devrait savoir que nous avons discuté de beaucoup de questions avec le gouvernement provincial du Manitoba, y compris du tourisme. Il y a plusieurs possibilités à envisager pour la ville de Churchill. Cependant, pour ce qui est du port, le député devrait savoir que la période très limitée durant laquelle le port est ouvert pose un problème. Le port de Churchill ouvre habituellement vers la deuxième semaine d'août et ferme vers la mi-novembre. Il est très difficile de vendre des céréales à certains pays et de leur dire: «Écoutez, nous voulons que vous attendiez jusqu'en septembre ou en octobre pour acheter des céréales qui seront expédiées depuis le port de Churchill.» Dans ces conditions, nos clients pourraient fort bien décider d'aller acheter ailleurs.

Nous sommes conscients du problème. Nous travaillons avec les gouvernements provinciaux afin de voir ce que nous pouvons faire pour Churchill. En fait, le ministre des Transports et moi-même rencontrerons cet après-midi un groupe de gens de Churchill pour discuter des diverses façons possibles d'aider cette ville.

* * *

• (1500)

LE TOURISME**LA RECONDUCTION DES ENTENTES AUXILIAIRES
FÉDÉRALES-PROVINCIALES**

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre chargé du Tourisme. Le ministre a admis dernièrement, au cours des délibérations d'un comité, que les ententes auxiliaires fédérales-provinciales dans le secteur touristique ne seraient pas reconduites. Pourrait-il nous dire s'il a consulté l'industrie touristique avant de lui couper l'herbe sous le pied.

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, nous n'avons certes pas coupé l'herbe sous le pied de l'industrie touristique. Nous mettrons sur pied, avec les provinces, divers programmes de coopération économique par le truchement des agences régionales. Il existe d'autres ententes qui ne sont pas encore arrivées à terme. Au demeurant, l'industrie touristique elle-même compte sur notre coopération dans le domaine de la commercialisation et de la publicité. Nous nous rendrons à ses désirs. Nous espérons que cette coopération améliorera le rendement de l'industrie touristique canadienne l'an prochain.

**LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE
AU YUKON**

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Monsieur le Président, les représentants de l'Association touristique canadienne ont déclaré qu'ils n'avaient pas été consultés. Le ministre a révélé également que les subventions fédérales seront accordées par le truchement des agences de développement régional, comme l'APECA et la Diversification de l'économie de l'Ouest.

Pourrait-il nous dire s'il compte subventionner le développement touristique au Yukon dont l'entente est maintenant expirée puisque ce territoire n'a pas accès aux fonds prévus dans le cadre des programmes de développement régional comme la Diversification de l'économie de l'Ouest.

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, la situation n'est pas la même pour ce qui est du Yukon, bien sûr, et une entente avec ce territoire peut être envisagée à l'avenir. Je rappelle au député, et surtout au NPD, que le succès de l'industrie touristique canadienne aujourd'hui ne tient pas uniquement à la contribution des gouvernements. Ce succès est attribuable à la vigueur du secteur privé et de cette industrie elle-même avec le concours du gouvernement fédéral dans le domaine de la commercialisation.

* * *

LE BUDGET**L'IMPOSITION DE LA TAXE SUR LES PRODUITS ET
SERVICES—L'EFFET SUR LES CONSTRUCTEURS ET LES
ACHETEURS DE MAISONS**

M. Joe Fontana (London—Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le budget du gouvernement impose aux Canadiens des taxes régressives qui sont parmi les plus dures et les plus brutales; je pense notamment à la taxe sur les produits et services qui s'appliquera même aux maisons que les Canadiens veulent acheter.